

BLÉNOD-LÈS-PONT-À-MOUSSON

Un immeuble à la place de l'ancien Aldi



Les premiers coups de pelle ont marqué le début de la destruction du bâtiment.

Dans deux ans environ, un immeuble de cinq niveaux, avec 48 logements, du T2 au T4, pourra accueillir ses habitants. Cette construction sera faite dans le respect des normes environnementales, thermiques, acoustiques...

En lieu et en place de l'ancien magasin Aldi va être construit un immeuble de 48 logements. Depuis lundi, les opérations de démolition du bâtiment ont débuté. Elles s'achèveront à la fin du mois. Les travaux de terrassement devraient débuter en mai ou juin, la durée totale des travaux étant estimée à 2 ans.

Ce projet va revaloriser une parcelle en friche depuis 2015 et contribuera ainsi à l'attractivité du quartier. Il répond au souhait de la commune de proposer des logements adaptés aux attentes des familles et notamment de jeunes couples avec enfants.

Alila, promoteur immobilier présent dans toute la France, se charge de l'aménagement du site. Ce spécialiste du logement

pour tous compte 13 agences régionales et développe plus de 8.000 logements par an, adaptés aux besoins de toutes les villes, quelles que soient leur taille ou leur spécificité. Pour ce faire, un travail en collaboration avec les municipalités et les bailleurs sociaux est initié pour concevoir et proposer des logements de qualité à prix accessible, confortables, spacieux, respectueux de l'environnement, et adapté aux attentes des familles dans leur diversité.

La qualité architecturale et une intégration de la résidence dans le quartier d'implantation restent des préoccupations fondamentales.

La requalification des lieux prévoit la construction d'un immeuble de 48 logements sur 5 niveaux, composé de 20 T2, 20 T3 et 8 T4. Il s'agira d'un bâti-

ment avec une entrée traversante desservant deux cages d'escalier, chaque cage desservant 24 logements.

Ce projet sera soumis à la certification NF Habitat RT2012, qui a pour but d'atteindre des objectifs plus élevés sur des critères essentiels, et cela dès la phase travaux, par la gestion et revalorisation des déchets de construction, mais aussi par un procédé de construction permettant une meilleure isolation, aussi bien acoustique que thermique, ainsi qu'une meilleure ventilation.

Cet engagement va permettre aux futurs occupants d'avoir une consommation énergétique moins élevée que dans un immeuble classique. Ces logements sont vendus à Batigère en vue de procéder à du logement locatif conventionné.



Tous les éléments de construction font l'objet d'un tri minutieux afin de les valoriser.